

ENVIRONNEMENT

Les opposants aux gaz de schiste ont manifesté hier devant l'Assemblée exigeant que l'abrogation des permis soit rétablie dans le texte qui doit être voté aujourd'hui.

# Gaz de schiste : début de débats houleux

Nouvelle journée chaude sur le front des gaz de schiste. Si la foule ne s'est pas déplacée en masse hier devant l'Assemblée en fin de matinée à la hauteur de la mobilisation constatée depuis des mois sur le terrain, José Bové, Nicolas Hulot, Yves Cochet, Eva Joly et même Danielle Mitterrand ont exigé que le projet de loi aboutisse à l'abrogation formelle des permis de recherche et des permis d'exploitation des gaz et huile de schiste. « *Si les permis ne sont pas abrogés, la mobilisation sur le terrain sera totale : les pneus des camions seront*

*au mieux dégonflés, au pire retirés. Notre eau a plus de prix que les bénéfices des géants industriels de l'énergie* », a prévenu José Bové. A ses côtés, Nicolas Hulot a insisté sur le fait que c'est la mobilisation sociale qui a permis aux députés de se saisir de cette question. Le projet de loi dont la discussion doit se terminer aujourd'hui prévoit dans son article 2 non plus une abrogation formelle, mais un dispositif en deux temps où les titulaires des permis auront deux mois pour déclarer la technique utilisée. Et c'est seulement s'ils utilisent la fracturation

hydraulique, ou s'ils ne répondent pas, que les permis seront abrogés.

## Sécurité juridique

« *Si nous avons fait ce choix de modifier l'article 2, c'est pour donner plus de sécurité juridique au texte. Ceux qui prendraient la décision de voter contre prennent le risque de favoriser l'exploitation des gaz de schiste ! C'est lamentable* », s'énervait hier après-midi Serge Grouard, le député-maire UMP d'Orléans. Le président de la commission Développement durable de l'Assemblée nationale rappelle que la loi ne peut

être rétroactive et qu'un permis déjà accordé donne des droits aux industriels dont les permis auraient été abrogés par la loi. De son côté, le rapporteur du texte, l'UMP Michel Havard, a évoqué en début de séance la vive émotion des citoyens et des élus français face au risque de pollution des nappes phréatiques et affirmé avoir présenté un texte d'équilibre. Une chose est sûre, le vote du texte sera serré. Hier, les députés socialistes ont affirmé leur intention de voter contre si la rédaction initiale n'est pas rétablie. **JULIE CHAUVEAU**